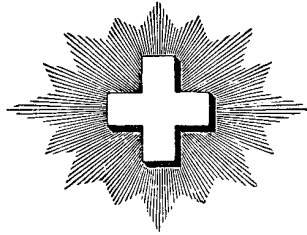


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU SUISSE DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} juillet 1919

N^o 80252

(Demande déposée: 27 mai 1918, 8 h. p.)

Classe 71 c

BREVET PRINCIPAL

FABRIQUE DES LONGINES, FRANCILLON & C^o S. A., St-Imier (Suisse).

Montre à double cadran.

L'objet de l'invention est une montre caractérisée par un cadran fixe et un cadran mobile concentrique au premier et dont la position angulaire par rapport au premier est réglable, une seule paire d'aiguilles marquant l'heure sur l'un et l'autre desdits cadrans. Ce dispositif s'applique, par exemple, aux montres turques, les heures turques étant alors inscrites sur le cadran réglable et les heures franques sur le cadran fixe, un mécanisme combiné avec celui de mise à l'heure permettant de régler la position du cadran mobile suivant l'heure du coucher du soleil.

Le dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, montre une forme d'exécution de l'invention, dans laquelle le cadran fixe et le cadran mobile ne sont indiqués tous deux que partiellement afin de laisser visible le mécanisme.

Fig. 1 est une vue de face de la montre;

Fig. 2 montre séparément, vue de face, la bascule *no* avec les rouages qu'elle porte;

Fig. 3 est une vue par derrière des mêmes pièces;

Fig. 4 est une coupe par A—B—C de la fig. 2;

Fig. 5 montre séparément le levier *h*, et fig. 6 la bascule *i*.

a est la platine de la montre sur laquelle est fixé un cadran *b*, portant, par exemple, les divisions d'heure franque. Le chevillot usuel traversant la chaussée porte un cadran mobile *c* sous lequel est fixée une roue dentée *d* avec sautoir *d'*, sur laquelle on peut agir, pour produire les déplacements angulaires du cadran *c*, à l'aide d'un mécanisme combiné avec celui de mise à l'heure. Le cadran *c* et sa roue *d* ont un canon commun disposé à frottement gras sur le canon de la roue de canon, qui porte l'aiguille des heures. La tige de couronne *e* porte un pignon de remontoir *f* et un pignon coulant *g*. Ce dernier est actionné par un levier de mise à l'heure *h* avec ressort *h'*, actionné lui-même par une bascule *i* pivotée en *i'* et dont le pignon *i*² s'engage dans une gorge de la tige. La bascule *i* a un bec *i*³ s'engageant avec le levier *h*.

La platine *a* porte un noyau perforé servant de pivot au renvoi *k* et un tenon fixe servant de pivot à la minuterie *l l'* qui sert, comme toujours, à transmettre à la roue

de canon *v* portant l'aiguille des heures la rotation de la chaussée *u* portant l'aiguille des minutes (non représentées). La rotation du renvoi *k* est transmise à la minuterie *l l'* par une roue intermédiaire *m* portée par une bascule formée de deux parties *n* et *o* superposées et fixées l'une à l'autre. Cette bascule a un pivot *p* qui s'engage dans le noyau perforé de la platine qui forme le pivot du renvoi *k*. Un ressort sautoir *o²* s'engage avec une dent *o³* de la bascule *o* pour la maintenir dans les deux positions voulues. La roue *m* est placée sous la face intérieure de la pièce *n* et son pivot, qui traverse cette dernière, porte sur la face extérieure de la pièce *n*, une roue dentée *r* destinée à actionner la roue dentée *d* du cadran mobile *c* par l'intermédiaire des roues *s* et *t* pivotées, l'une à la pièce *n* et l'autre à la pièce *o*. (Dans la fig. 1, les roues superposées *k* et *s* ainsi que celles *m* et *r* se recouvrent.)

L'oscillation de la bascule *n o* est produite par le déplacement du piton *i⁴* fixé sur la bascule *i* et s'engageant dans une ouverture allongée *o'* de la pièce *n*, de façon que, lorsque l'on tire la tige de couronne en dehors, on produit en même temps que le déplacement du pignon coulant, l'oscillation de la bascule *n o* et l'engrenage de la roue intermédiaire *m* avec la minuterie *l l'*. Si donc on tourne alors la couronne, on produit le déplacement des aiguilles pour leur mise à l'heure.

Le levier de mise à l'heure *h* porte un piton *h²* tourné vers l'intérieur du mouvement où il se trouve en regard d'une poussette *w* disposée radialement et destinée à mettre le pignon coulant *g* en prise avec le renvoi *k* sans amener la roue *m* en prise avec la minuterie *l l'*. Dans ce cas, la roue *m*

entraînant la roue *r* fixée sur le même arbre produit la rotation des roues *s t* et *d*, c'est-à-dire du cadran *c*.

On voit donc que, lorsque la tige de couronne *e* est dans sa position normale, la rotation de la couronne produit celle du pignon de remontoir *f* et, par conséquent, le remontage de la montre. Si l'on tire la tige *e* en dehors, la rotation de la couronne produit celle de la minuterie *l l'* et, par conséquent, des aiguilles. Enfin, si, après avoir repoussé la tige *e* en place, on presse sur la poussette *w*, la rotation de la couronne produit celle du cadran *c*.

REVENDEICATION:

Montre caractérisée par un cadran fixe et un cadran mobile, concentrique au premier et dont la position angulaire par rapport au premier est réglable, une seule paire d'aiguilles marquant l'heure sur l'un et l'autre desdits cadrans et un mécanisme combiné avec celui de mise à l'heure permettant de régler la position du cadran mobile.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Montre selon la revendication, caractérisée en ce que les mécanismes combinés de mise à l'heure et d'actionnement du cadran mobile, comportent une bascule *n o* portant des roues *m r s* et *t*, la roue *m* étant destinée à actionner la minuterie et la roue *t* étant destinée à actionner le cadran mobile.
- 2 Montre selon la revendication, telle que décrite en référence au dessin.

FABRIQUE DES LONGINES,
FRANCILLON & C^o S. A.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, Genève.

